

PROCES – VERBAL N°3 COMMISSION PLENIERE REGIONALE GESTION COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Mardi 25 août 2020

A : 9h30

Lieu : Ligue de Bretagne de Football – MONTGERMONT au siège de la Ligue de Bretagne

Présents: Messieurs Y.BAZY, M.ESCALAIS, M.GOUES (visio), G.GOUZERCH

Excusés: Messieurs G.MARTIN, C.CARADO, G.LE GALL; P.FAMEL, M.RENAULT, V.HAMONIC

Assistent: Monsieur J .CHARRUEL

1 Réalisation des calendriers

La commission prend connaissance de la liste des desideratas réalisés par les clubs dans les catégories. Elle rappelle que ces desideratas, restent, par définition des souhaits, et que ces derniers ne peuvent pas tous être respectés même si la commission s'attache à faire du mieux possible pour donner satisfaction aux clubs.

1.1 Championnat U19

La commission constate que la proposition d'un championnat U20 n'engendre pas les engagements supplémentaires escomptés. La commission décide de conserver le format de compétition U19 prévu initialement en y rajoutant les équipes supplémentaires soit :

 CHAMPIONNAT U19 SAISON 2020-2021					
U19 R1 Poule A			U19 R1 Poule B		
1	522248	CS BETTON	1	540887	RC PLOUMAGOAR
2	502160	ESP CHARTRES DE BGNE	2	523863	VANNES MENIMUR AS
3	517837	FC GUICHEN	3	501889	DC CARHAIX
4	551580	GJ CANTON SARZEAU	4	590153	UNION SPORTIVE QUIMPEROISE
5	542356	RANNEE LA GUERCHE	5	516607	SENE FC
6	526690	LA VITRENNE	6	501890	US TREGUNC
7	521382	NOYAL CHATILLON US	7	517201	LA ST PIERRE MILIZAC
8	551582	RENNES MOSAIQUE	8	508663	ST BRIEUC GINGLIN CESSON

La commission prend connaissance du desiderata de Vannes MENIMUR concernant le changement de poule mais ne peut donner satisfaction au vue de la répartition géographique des équipes engagées dans cette catégorie.



Calendrier U19 :

La commission décide de réaliser un calendrier en format « Aller simple » avec les dates suivantes :

J1	26/09
J2	03/10
J3	17/10
J4	07/11
J5	14/11
J6	28/11
J7	05/12

1.2 Championnat U18

Au vue de la constitution particulière du groupe U18 R2 Poule A, à 11 équipes au lieu de 10 équipes dans les autres groupes, la commission doit définir 2 dates supplémentaires au calendrier pour le déroulement des rencontres de ce groupe.

Elle décide de rajouter les dates du 12/12/2020 et 09/01/2021 au calendrier pour ce groupe en prenant en considération les dates de la Coupe Gambardella-CA.

La commission effectue la numérotation des groupes U18, permettant la réalisation du calendrier, en tenant compte des Désidératas enregistrés par les clubs.

Une anomalie est relevée sur l'appellation de l'équipe au niveau de l'engagement Ligue. Un décalage sur le nommage des équipes, lorsque celles-ci sont engagées en Gambardella, empêche également les districts d'engager l'équipe correspondante. L'anomalie est rapportée au niveau du service informatique de la FFF.

1.3 Championnat U17

La commission effectue la numérotation des groupes U17, permettant la réalisation du calendrier, en tenant compte des Désidératas enregistrés par les clubs.

1.4 Championnat U16

La commission effectue la numérotation des groupes U16, permettant la réalisation du calendrier, en tenant compte des Désidératas enregistrés par les clubs.

1.5 Championnat U15

La commission effectue la numérotation des groupes U15, permettant la réalisation du calendrier, en tenant compte des Désidératas enregistrés par les clubs.

2 Validation des tirages de coupes

2.1 Coupe Gambardella-CA

2.1.1 Courriers FFF :

-La commission prend connaissance du courriel de la FFF du 20/07 transmettant le tableau des qualifiés pour la Coupe Gambardella Crédit Agricole. Pour la saison 2020-2021, la Bretagne aura 5 équipes qualifiées au 1er Tour Fédéral (hors U19N)



2.1.2 Tirages de la Coupe Gambardella

La commission prend connaissance du tableau de M. Gouzerch à propos de l'organisation des tours de Coupe Gambardella CA.

Les Districts transmettent le tirage au sort pour le 1er Tour.

La commission rappelle que le 1^{er} tour aura lieu le 12 septembre 2020.

Tirage District 56					
Nb Matches	N°AFF	Club Recevant	/	N°AFF	Club visiteur
1	522457	A.S. MEUCONNAISE	/	551580	GJ CANTON DE SARZEAU
2	519034	AV. THEIX	/	549952	GJ NOYAL ROHAN KERFOURN
3	502510	CERC.S. QUEVENOIS	/	553187	F. C. PLOEMEUR
4	590540	GJ PAYS DE LA GACILLY	/	560240	AVENIR CAMPENEAC AUGAN
5	563618	GJ PAYS DE MUZILLAC	/	581783	A.S. PLOUGOUMELLEN BONO
6	502307	LA GUIDELOISE	/	500392	ST. PONTIVYEN
7	501969	LA ST COLOMBAN LOCMINE	/	501913	F.C. LORIENT BRETAGNE SUD
8	519101	LES ENFANTS DE GUER	/	522461	ET.S. ST AVE
9	502181	U.S. LES GOELANDS LARMOR PLAGES	/	563617	GJ PAYS DE LOCMIQUELIC

7 EXEMPTS DISTRICT 56			
502028	PONTIVY GSI	547500	VANNES OC
523863	AS MENIMUR	501917	LORIENT CEP
548866	PLOERMEL FC	502072	MONTAGNARDE US
553427	AURAY FC		

Tirage DISTRICT 22					
Nb Matches	N°AFF	Club Recevant	/	N°AFF	Club visiteur
1	552030	ENT. DU TRIEUX F. C. PONTRIEUX	/	563717	F. C. PLOUAGAT CHATE LANRODEC
2	548572	GJ ARGOAT FC GRACES	/	582337	UNION SPORTIVE HUNAUDAYE PLEDELIAC
3	516444	J.S. LANVOLLONNAISE	/	553216	A. S. SERVEL LANNION
4	516726	PLAINTEL SP.	/	581819	F. C. COTE DE PENTHIEVRE ST ALBAN
5	549514	PLERIN FOOTBALL CLUB	/	502282	C.S. BEGARROIS
6	520431	AV.S. HILLION ST-RENE	/	551912	J JEUNESSE SPORTIVE MAEL CARHAIX KB

10 EXEMPTS DISTRICT 22			
549518	LOUDEAC OSC	540887	PLOUMAGOAR FC
500087	ST BRIEUC STADE	541361	ST BRIEUC COB
502300	PAIMPOL FC	548875	LANNION FC
508663	AS GINGLIN CESSON	550857	DINAN LEHON FC
515582	STADE PLEUDIHEN	553927	GJ TRIANGLE UZEL



Tirage DISTRICT 29					
Nb Matches	N°AFF	Club Recevant	/	N°AFF	Club visiteur
1	517201	ST PIERRE MILIZAC	/	500019	BREST AS
2	560443	GJ BREST RIVE DROITE	/	502016	EA ST RENAN
3	553186	MORLAIX SC	/	502397	PLOUZANE AC
4	522934	GUIPAVAS AL COATAUDON	/	563655	PLOUGASTEL FC
5	512366	GUILERS AS	/	547043	LANDERNEAU FC
6	502311	PLOUVORN AG	/	502402	PLABENNEC STADE
7	502347	VGA BOHARS	/	581092	GJ BOURG BLANC LANNILIS
8	508484	QUIMPER EA FC	/	501927	FOUESNANT US
9	501971	CHATEAULIN FC	/	541313	PONT L ABBE FC
10	501925	CONCARNEAU HERMINE	/	502015	ERGUE GABERIC PAOT DISP

10 EXEMPTS DISTRICT 29			
500477	BREST ST LAURENT	501889	CARHAIX DC
502033	GUIPAVAS GDR	501890	TREGUNC US
549519	RC LESNEVEN	590153	QUIMPER US
580840	LE RELECQ KERH FC	518440	AM ERGUE GABERIC
553795	GJ CORSEN	548917	QUIMPER PENHARS
515688	QUIMPERLE FC	501981	DOUARNENEZ STELLA MARIS

Tirage DISTRICT 35					
Nb Matches	N°AFF	Club Recevant	/	N°AFF	Club visiteur
1	581629	FOUGERES F. C.	/	501900	AGL-DRAPEAU FOUGERES FOOTBALL
2	542468	U.S. DOMAGNE ST DIDIER	/	502362	U.S. CHATEAUGIRON
3	517838	U.S. VERN S/SEICHE	/	517837	F.C. GUICHEN
4	581879	F. C. LA MEZIERE MELESSE	/	547473	AV.S. VIGNOC HEDE GUIPEL
5	551690	GJ FC BRETAGNE ROMANTIQUE MEILLAC	/	563576	GJ PAYS DE DOL ET DE LA BAIE
6	590369	ESKOUADENN BROCELIANDE	/	581779	GJ LA VAUNOISE
7	590476	GJ DES PORTES DE BRETAGNE	/	526690	VITREENNE F.C.
8	501887	A.S. ROMILLE	/	548919	F. C. TINTENIAC ST DOMINEUC
9	516441	J. D'ARGENTRE DU PLESSIS	/	542356	R.C. RANNEE-LA GUERCHE-DROUGES
10	581235	GJ CORBIERE	/	501918	U.S. LIFFRE
11	544246	A.S. TREMBLAY CHAUVIGNE	/	517440	STADE SAINT AUBINAIS
12	502137	ASPTT RENNES	/	522248	C.S. BETTON
13	553709	GJ BREAL - CHAVAGNE	/	545747	F.C. GUIPRY MESSAC
14	523693	AS ST JACQUES FOOT	/	518124	SP.C. LE RHEU
15	560202	FOOTBALL CLUB DE MORDELLES	/	502160	ESPE. CHARTRES DE BRETAGNE
16	590630	GJ NOYAL BRECE ACIGNE	/	546204	CERC PAUL BERT GAYEULLES



10 EXEMPTS DISTRICT 35			
500026	SAINT MALO US	512552	OC MONTAUBAN
500048	VITRE AS	515678	US ST GREGOIRE
518465	CESSON OC	519708	PACE CO
522248	BETTON CS	524321	RENNES CPB BY
544764	BRUZ FC	500018	RENNES TA

La commission demande aux Districts de transmettre, le Tirage au sort du 2^{ème} Tour de Coupe Gambardella-CA, au service compétitions de la Ligue, avant le Mardi 15 septembre à 12h00. La commission décide des modalités hiérarchiques pour définir le niveau des équipes engagées lors des prochains tirages.

La commission prendra en considération le niveau hiérarchique de la compétition dans laquelle l'équipe est engagée sans prendre en compte la catégorie d'âge. Les équipes U19 inscrites seront considérées comme niveau R2.

La commission soulève également les anomalies rencontrées à propos de l'engagement des équipes U17 qui ne peuvent apparaître sous cette catégorie.

2.2 Coupe Région Bretagne

La commission acte la réalisation des [groupes de Coupe Région Bretagne pour les U15, U16 et U17](#). Les matchs de ces phases de groupes se joueront le 19 septembre, le 10 octobre et le 21 novembre.

La commission rappelle que les Coupes Région Bretagne U14 et U18 débiteront sur la 2^{ème} phase en formule « élimination directe ».

La commission décide, au vue du nombre d'équipes U19 inscrites pour la saison 2020-2021, que la Coupe Région Bretagne U19 n'aura pas lieu pour cette saison.

3 Cadre et protocole d'organisation des matchs de reprise

La commission prend connaissance de la fiche de synthèse du protocole de reprise des compétitions Régionales et Départementales.

Les membres évoquent les problématiques des clubs et les questions liées à l'organisation des matchs jeunes. La commission considère que les sujets liés à ce protocole ne relève pas de leur champ d'actions mais celui du bureau de Ligue.

La Commission invite les clubs à renseigner le «Réfèrent Covid » de leur club via Footclubs (Organisation →Membres du club →Créer un nouveau membre→ Renseigner « Réfèrent Covid).

La commission restera attentive à l'évolution du protocole et aux informations qui devraient parvenir à ce sujet. Elle souhaite que des moyens soient mis en place pour contribuer à l'information et la formation de ces référents Covid.



4 Questions diverses

4.1 Aspects réglementaires

La commission décide de maintenir l'article 4.5.c des Règlements de championnat de Bretagne Jeunes pour la saison à venir en conservant les conditions.

Les présentes décisions de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions Jeunes sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, conformément aux dispositions de l'article 190 de Règlements Généraux de la FFF et de l'article 94 des Règlements de la LBF

Le Président,
Guy MARTIN

